

Réf: Dossier N° : 57161

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « BODIA EVOLUTION » en abrégé «BE »****Siège social : ABIDJAN - COCODY ABATTA SICTA Lot 181 Ilot 20, 22
BP 701 ABIDJAN 22**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19 Nov. 2018, et enregistrés au CEPICI le 26 Nov. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « BODIA EVOLUTION » en abrégé «BE ».

Objet: génie civil, aménagement foncier, tous corps d'état, prestation divers de services. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et libérées partiellement par les associés.

**Siège social: ABIDJAN - COCODY ABATTA SICTA Lot 181 Ilot 20, 22
BP 701 ABIDJAN 22**

GERANT: Monsieur IRIE BI BODIA ERNEST.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-30476 du 26/11/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°27343 du 26/11/2018

Pour Avis

Le CEPICI

